

SOLIDARITÉ NORD-SUD

«L'Aurora», une association italienne, offre des médicaments d'une valeur de 150 millions de francs à des structures sanitaires sénégalaises

L'Association de bénévolat italienne « L'Aurora », qui fait 100% de solidarité, a procédé à des donations de 20.051 boîtes de médicaments aux hôpitaux de Dakar, Thiès, notamment la région médicale, Thiaroye, Fatick, Kaolack et Ziguinchor. Outre ce lot de médicaments d'une valeur de 150 millions de FCFA, qui sera distribué gratuitement aux malades nécessiteux dont les familles peinent à honorer le prix des produits pharmaceutiques, la région de Ziguinchor aura aussi à bénéficier d'une unité (laboratoire) de réanimation portable d'un coût de 10 millions de FCFA. Aussi, face aux maladies mentales, il est prévu l'offre de 20.000 boîtes de médicaments psychiatriques, très chers au Sénégal.

Les autorités locales de la région, les techniciens de la santé des hôpitaux de Fann, Thiaroye, Thiès, etc., présents à la manifestation ont, tous, magnifié la volonté de « L'Aurora » de doter les structures sanitaires du Sénégal en médicaments. Le représentant du ministre de la Santé, M. Moustapha Sarr, qui a présidé la cérémonie de remise des médicaments, a remercié le président de l'association italienne L'Aurora, M. Simone Canapini, avant d'insister sur la nécessité de l'utilisation rationnelle des médicaments quant au bon traitement des patients.

Le président de « L'Aurora » Sénégal, Souleymane Diop, et Marième Niang, membre de ladite structure, sont revenus sur le programme d'appui aux infrastructures sanitaires de l'association pour l'équipement des hôpitaux, des postes et centres de santé. A en croire M. Diop, « nous offrons aussi des ambulances. L'année dernière, nous avons offert un important lot de médicaments d'une valeur de 250 millions de FCFA à des structures sanitaires nationales. Nous sommes en train de préparer un important lot de médicaments anti-inflammatoires destinés aux hôpitaux et district sanitaires du Sénégal ». Selon lui, l'objectif de leur association est d'« arriver, en 2016, à une quantité de dons trois fois supérieure à ceux de 2015, pour environ un montant d'un milliard de FCFA ». Souleymane Diop a poursuivi en disant que L'Aurora s'est « engagée depuis 2011 à œuvrer dans le secteur de la formation sanitaire et du développement rural avec des projets de soutien à l'agriculture et la production d'énergie pour l'alimentation des motopompes destinées à l'irrigation, ce en collaboration avec l'association «PS-76» et



l'Université Technique de Gênes ». Pour finir, il annonce qu'en «fin 2016, nous avons prévu de faire venir un conteneur avec des médicaments anti-inflammatoires et la mise en place d'outillages utiles au développement de l'agriculture ».

L'Association de bénévolat italienne « L'Aurora » est constituée d'un groupe d'amis actifs depuis nombreuses années, qui ont choisi de donner un aspect plus « organisé » à leurs interventions en décidant de se constituer en association. « Nous

l'avons appelée 'L'Aurora' car nous avons voulu, déjà dans le nom, exprimer les espoirs, les rêves qui accompagnent notre travail, la possibilité de voir apparaître des temps meilleurs et de se tourner vers un avenir plein de joie et d'espérance », a expliqué M. Simone Canapini. A propos du choix porté sur l'Afrique pour être le bénéficiaire des interventions de l'Association, il a confié que « c'est dans cet immense continent aux grandes forêts, aux horizons sans fin et aux immenses richesses que plus

grande et profonde est la misère, plus intense est le besoin d'aide ». Grâce aux premiers conteneurs de médicaments, « L'Aurora » a équipé divers hôpitaux et centres médicaux dans le cadre du projet « I-BAOBAB » en fournissant des équipements, des médicaments et des cours de formation pour le personnel médical et sanitaire. « Nous continuerons à le faire », assure M. Simone Canapini selon qui, « en Afrique, ce sont surtout les femmes qui supportent le poids d'une existence précaire et à qui est confié le soin de la maison et des enfants ».

Des efforts soutenus pour équiper les infrastructures

Ainsi, pour rendre leur vie moins précaire, est né le projet « La Graine de la Vie » visant à aider les petits villages et les communautés rurales à avoir leur autonomie économique et alimentaire. Revenant sur les actions et les buts de « L'Aurora », Souleymane Diop explique qu'« il s'agit d'effectuer la sensibilisation aux problèmes émergents en territoire africain, d'attirer l'attention des personnes en Italie sur les réalités locales à travers des dîners sociaux et des voyages itinérants dans le but d'actions sociales et culturelles. De collaborer avec des organismes à but non lucratif ita-

liens et étrangers dans le but de créer les conditions nécessaires pour réduire la croissance du phénomène migratoire, promouvoir l'échange des connaissances techniques et scientifiques et fournir un soutien à la création d'activités professionnelles dans les pays de départ. Il s'agira également de développer des projets dans le secteur agro-rural, l'éducation et la santé en impliquant les associations, les organismes, les écoles, les universités et les entreprises. De renforcer le rôle des femmes et la formation des jeunes. De surveiller et suivre les projets associatifs avec des interventions pérennes sur place et la présence constante de bénévoles pour garantir une bonne performance des opérations effectuées et leur continuation jusqu'à leur achèvement ».

Marième Niang, membre de l'association « L'Aurora » Sénégal, évoque, elle, la construction d'hôpitaux, d'écoles, la formation professionnelle, l'envoi de matériel médical et de médicaments, la création d'ateliers d'artisanat, le développement de projets agricoles et de coopératives, l'exportation de la technologie et la promotion des échanges culturels. Bref, un programme très ambitieux...

Cheikh CAMARA
correspondant permanent Thiès

ACQUISITION DE LA LICENCE 4G

SONATEL débourse 32 milliards, Tigo et Expresso en négociation

La licence 4G a trouvé un preneur. La SONATEL a payé la somme de 32 milliards de francs CFA pour son acquisition. Les opérateurs Tigo et Expresso sont en négociation avec l'ARTP pour acquérir la 4G dans les mêmes conditions que leur concurrent. Pour la 4G et le renouvellement de la concession, la SONATEL a mis sur la table 100 milliards de francs comme annoncé par le chef de l'Etat lors de sa dernière visite en France.

Il y a quelques mois, l'Autorité de Régulation des Télécommunications et Postes (ARTP) se heurtait au refus des opérateurs de téléphonie mobile d'acheter la licence 4G à 30 milliards de francs CFA. L'appel d'offres qui s'était révélé infructueux suite au refus des trois opérateurs locaux de soumissionner au prix demandé par l'Etat via l'Autorité de Régulation des Télécommunications et des Postes (Artpt) a

finallement été relancé. Et c'est l'opérateur historique qui a acquis les droits d'exploitation de la 4G au Sénégal. Après avoir refusé les 30 milliards demandés initialement par la structure de régulation dirigée par Abdou Karim Sall, Orange a payé la somme de 32 milliards de francs CFA pour 20 mégas répartis comme suit : 10 dans bande 1800 et 10 dans la bande 800. Les deux autres concurrents d'Orange mènent actuellement des négociations afin de pouvoir acquérir eux aussi la 4G dans les mêmes conditions. L'opérateur historique de téléphonie va commencer l'exploitation de la 4G au plus tard deux mois à compter de la signature des assignations. En plus de l'achat de la licence, la SONATEL et l'ARTP ont également procédé au renouvellement de la concession de société de télécommunication. Pour ce renouvellement, la Société Nationale des Télécommunications a dé-

boursé la somme de 68 milliards de francs CFA pour les 17 prochaines années. Ce qui fait un package de 100 milliards tombés dans les caisses du Trésor public.

Selon le directeur général de l'ARTP, l'exploitation de la 4G va entraîner des réaménagements tels que la réduction de la durée qui passe de 20 à 17 ans, la réduction des quantités de fréquences proposées en retirant la bande de fréquence 700 de l'offre pour permettre à notre pays de disposer de cette ressource en or afin de la vendre aux enchères d'ici un et demi quand elle sera définitivement libérée. Le dernier réaménagement concerne l'augmentation des taux de couverture auxquels l'opérateur historique est astreint et qui passent de 65 % à 70 % en 5 ans et 85 % à 90% en 10 ans. LA SONATEL devra également respecter les cahiers des charges établi par les deux parties. Ainsi, l'opérateur aura des obligations de

couverture qui seront mentionnés dans les cahiers de charge. Entre autres obligations à respecter, le concessionnaire doit couvrir d'ici 5 ans l'ensemble des zones frontalières habitées du Sénégal dont le nombre d'habitants est supérieur ou égal à 200. L'opérateur de téléphonie mobile devra aussi couvrir totalement dans un an et demi les différents axes routiers du pays c'est-à-dire les RN 1 à 7 ainsi que les autoroutes Dakar-Diamniadio-Thiès et Ila Toubia. Pour plus d'entente entre les deux parties, un médiateur indépendant va être désigné par le concessionnaire. « Il sera rattaché directement à la direction générale de l'opérateur, et sa mission sera de prendre connaissance des réclamations écrites ou orales des clients du concessionnaire concernant la qualité du service et des problèmes de facturation », a dit Abdou Karim Sall.

Amadou THIAM

AGENCE SENEGALAISE D'ELECTRIFICATION RURALE (ASER)

Les lenteurs dans l'exécution du programme auraient-elles coûté son fauteuil à Antou Guèye Samba ?

On pourrait sans risque d'être démenti lier le départ de l'ancien directeur général de l'Agence sénégalaise d'électrification rurale (Aser), Antou Guèye Samba, à la non satisfaction de l'Etat dans l'exécution des projets et programmes liés à la mission de cette agence. Des manquements relatifs, selon le Premier ministre, à la non-conformité à la loi d'orientation sur les agences. Pour y remédier, Mouhammad Boun Abdallah Dionne annonce un examen du texte par un comité technique lors du conseil interministériel tenu avant-hier mardi sur l'électrification rurale.

Créée pour accélérer l'électrification rurale, l'Agence sénégalaise d'électrification rurale peine dans l'accomplissement de sa mission. Une remarque faite mardi par le Premier ministre dans son discours d'ouverture du conseil interministériel sur la question. Selon Ma-

hammad Boun Abdallah Dionne, l'Aser « tarde dans la pratique à exécuter à travers des projets et programmes, l'ambition forte du chef de l'Etat de booster le taux d'électrification rurale qui n'a pas atteint les objectifs escomptés malgré la mobilisation d'importantes ressources financières ».

C'est pourquoi il estime que des solutions s'imposent pour rendre performante l'Aser. Il s'agit, explique le chef du Gouvernement, de corriger les dysfonctionnements et contraintes institutionnelles tels que « les insuffisances et irrégularités multiples relevées dans le fonctionnement ». Celles-ci sont relatives à la non-conformité à la loi d'orientation sur les agences. «A ce niveau, le projet de texte est en examen en comité technique ici à la primature », a informé le premier ministre. Parmi ces contraintes figure aussi un faible taux de mobilisation des ressources mises à la dispo-

sition de l'Aser aussi bien par l'Etat que par les partenaires techniques et financiers. Sans compter les manquements, faibles et limites dans la gestion des concessions d'électrification rurale, le manque de synergie entre les acteurs, d'une part, et entre la Senelec et l'Aser, de l'autre.

Autant de freins qui seront corrigés par l'Etat qui est plus que conscient du rôle de l'électrification rurale dans le processus de développement du pays. D'où d'ailleurs la politique de l'Etat qui porte sur un mix énergétique. Une politique assise sur l'inclusion sociale mais aussi la compétitivité en termes de coût et d'efficacité des installations, afin de garantir la sécurité de l'approvisionnement, le renforcement des capacités productives et l'accès universel à l'électricité notamment dans les zones rurales. L'échec évoqué par le Premier ministre serait-il à la base du remplacement de

l'ancien directeur général de l'ASER, Antou Guèye Samba, nommé en 2012, par l'ingénieur en génie électrique Baba Diallo? L'on ne saurait le dire. Mais les sévères critiques adressées par le Premier ministre à cette agence pourraient bien le laisser penser. A noter qu'à la fin de ce conseil interministériel, le gouvernement, par la voix de M. Seydou Guèye, son porte-parole, a réaffirmé son ambition de porter le taux d'électrification rurale à 60 % en 2017 contre 31 % actuellement. Le but ultime est d'atteindre l'électrification universelle en 2025, en avance sur l'agenda de l'ONU qui a fixé un deadline à 2030. En même temps, dans le cadre du programme d'urgence d'électrification rurale, l'Etat aurait déjà mobilisé un financement de 110 milliards de francs représentant 54 % du coût global programme.

Fatou G. SECK